

30 avr 2021 -12:14

Lancement du nouveau système de chauffage durable pour le Domaine royal de Laeken !

Ce 1er mai 2021, la Régie des Bâtiments et Bruxelles-Energie lancent officiellement le nouveau réseau de chaleur qui permettra désormais, et ce pour une période de minimum 25 ans, de chauffer le Domaine royal de Laeken de manière plus durable.

Le nouveau réseau est directement connecté à l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek afin de récupérer une partie de sa chaleur résiduelle et ainsi, chauffer les bâtiments du Domaine royal de Laeken, y compris les Serres royales.

Ce projet permettra de réduire les émissions de CO2 du Domaine royal de Laeken d'environ 2.300 tonnes par an et devrait couvrir la quasi-totalité (soit près de 90%) des besoins en chauffage du Domaine.

"

« Aujourd'hui, il me semble indispensable d'accorder la plus grande attention à la décarbonation et plus largement à la durabilité dans tous les projets de la Régie. Le gouvernement doit donner l'exemple et veiller à réduire l'empreinte écologique de son patrimoine. En réduisant les émissions de CO2 de 2.300 tonnes par an, ce projet est un nouveau pas dans la bonne direction, et je m'en réjouis. Le travail continue ! » - Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments.

« Ce projet de récupération de chaleur de l'incinérateur afin de diminuer la consommation de mazout du Domaine royal s'inscrit dans notre volonté de décarboner la chaleur à Bruxelles. Les réseaux d'énergie thermique offrent un potentiel important qu'il est temps d'exploiter pour assurer la transition énergétique et solidaire de notre Région. Ce projet illustre également notre volonté d'inscrire l'Agence Bruxelles Propreté dans la poursuite des objectifs climatiques et environnementaux ambitieux de la Région » - Alain Maron, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative.

« Nous disposons à présent d'un merveilleux outil qui nous garantira un apport de chaleur durable permettant d'assurer, dans les meilleures conditions, le chauffage des Serres du Domaine Royal de Laeken en contribuant à la conservation du patrimoine végétal unique qu'elles renferment. » - Michel Dekens, Régisseur du Domaine - Donation Royale.

« En tant que président, je suis fier du résultat des nombreuses années de collaboration entre la Donation Royale et ses partenaires. Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre mission qui consiste à préserver notre patrimoine et à le faire évoluer d'une manière durable et socialement responsable. » - Jan Smets, Gouverneur honoraire de la Banque nationale de Belgique et président du Conseil d'administration de la Donation Royale.

« Ce projet durable, qui est le fruit d'une collaboration entre le Palais royal, Bruxelles-Energie et la Régie des Bâtiments, s'inscrit totalement dans notre volonté d'améliorer l'empreinte écologique et de réduire la consommation énergétique des bâtiments publics. Ce projet est d'autant plus intéressant vu la présence des serres royales qui nécessitent un contrôle spécifique et une température constante durant toute l'année » - Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de direction de la Régie des Bâtiments.

« Depuis sa création, Bruxelles Energie cherche constamment à réduire l'impact environnemental de ses activités et à améliorer la valorisation des déchets résiduels. Aujourd'hui, une tonne de déchets nous permet de produire 2 000 kWhth de chaleur contre 500 kWh de l'électricité. En outre, l'installation d'un réseau de chaleur offre un rendement énergétique beaucoup plus intéressant. Bruxelles-Energie étant à proximité du Domaine royal, il nous semblait évident de participer à ce projet en renvoyant le fruit d'une valorisation énergétique optimisée des déchets résiduels vers un des emblèmes de notre patrimoine. Je remercie les équipes de toutes les parties prenantes pour leur participation. » Daniel Van Lathem, Chef de Projet au sein de Bruxelles-Energie. "

## Travaux réalisés

Les travaux concernaient l'adaptation des dix chaufferies du Domaine royal de Laeken et la connexion du Domaine royal au réseau de chaleur de l'incinérateur.

Au sein du Domaine royal, les travaux d'installation du réseau se sont déroulés entre janvier et juin 2020. D'importantes tranchées ont dû y être creusées sur une distance de 2 km afin d'installer les 4.500 m de tuyauteries du réseau de chaleur et d'ainsi relier les chaufferies du Domaine royal à l'incinérateur ([voir la vidéo des travaux](#)).

La Régie des Bâtiments s'est chargée de l'adaptation des chaufferies et de leur raccordement hydraulique aux échangeurs, alors que Bruxelles-Energie s'est occupé d'installer le réseau de chaleur et de placer les échangeurs de chaleur.

À partir de juin 2020, la suite des travaux d'installation du réseau de chaleur se sont déroulés en dehors du Domaine royal, sous le pont Van Praet et sous la chaussée de Vilvorde.

Début 2021, une série de tests et de raccordements ont été effectués avant la mise en service.

## Fiche technique

Propriétaire : État fédéral et Donation royale

*Travaux d'adaptation des chaufferies*

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur HVAC : Veolia SA

Période des travaux : 2020

Coût des travaux : environ 237.000 € TVAC (50% Régie des Bâtiments, 50% Donation)

*Installation réseau et échangeurs de chaleur*

Maître d'ouvrage : Bruxelles-Energie

Entrepreneur (partie réseau) : Société Momentanée Denys - Engie Fabricom

Entrepreneur (partie sous-stations) : BESIX Van den Berg NV

Période des travaux : septembre 2020 - décembre 2020

Coût des travaux : environ 4,5 millions € TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)